

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'OLORON ET DES VALLEES DU HAUT-BEARN REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 15 JUIN 2017

Etaient Présents, 53 titulaires, 3 suppléants, 11 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : Paule BERGES, André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Didier BAYENS, Pierre CASAUX-BIC, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOPE, Jean LABORDE, Michel LAUGA, Lydie CAMPELLO, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPE, Françoise BESSONNEAU, Fabienne MENE-SAFFRANE, Jacques NAYA, Daniel LACRAMPE, Maylis DEL PIANTA, Gérard ROSENTHAL, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Maïté POTIN, Aracéli ETCHENIQUE, David CORBIN, André LABARTHE, Marylise GASTON, Jean-Etienne GAILLAT, Robert BAREILLE, Anne BARBET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Martine MIRANDE, Christophe GUERY

<u>Pouvoirs</u> :	Michel CONTOU-CARRERE	à	Evelyne BALLIHAUT
	France JAUBERT-BATAILLE	à	Elisabeth MÉDARD
	Cédric LAPRUN	à	Aimé SOUMET
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Marc OXIBAR	à	Fabienne MENE-SAFFRANE
	Dominique FOIX	à	Daniel LACRAMPE
	Bernard UTHURRY	à	Marylise GASTON
	Aurélie GIRAUDON	à	Robert BAREILLE
	Gérard BURS	à	Patrick MAUNAS
	Jean GASTOU	à	Jean CASABONNE
	Jacques CAZAURANG	à	Michel NOUSSITOU
	Valérie SARTOLOU	à	Maylis DEL PIANTA

<u>Suppléants</u> :	Gérard DARSONVILLE	suppléant de	Henri BELLEGARDE
	Marthe CLOT	suppléante de	Jean LASSALLE
	Muriel BIOT	suppléante de	Pierre ARTIGUET

Absents : Yvonne COIG (excusée), Joseph LEES (excusé), Alain CAMSUZOU (excusé), Alain TEULADE, Gérard LEPRETRE, Pierre SERENA, Rosine CARDON, Didier CASTERES, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Jacques MARQUEZE (excusé)

REQU

RAPPORT N° 170615-44-DIV- 21 JUIN 2017

ACQUISITIONS ET TRAVAUX DIVERS PRÉFECTURE
OLORON STÉ MARIE

Mme BESSONNEAU expose :

Petite Enfance

Crèche La Haüt

Suite à la reprise en gestion directe de la crèche La Haüt, il est nécessaire d'acquérir une cellule de refroidissement pour équiper la cuisine de cette structure qui n'est pas pourvue de ce type d'équipement ; les procédés mis en œuvre actuellement (eau froide avec packs réfrigérants) ne permettent pas un respect rigoureux des règles d'hygiène relatives à la durée de refroidissement des préparations.

Le montant est estimé à 2 800 € TTC.

Services Techniques

Afin de compléter les équipements des agents des Services Techniques et améliorer ainsi leurs conditions de travail et leur efficacité, il convient d'acquérir une armoire à solvants, une boîte à outils complète, un aspirateur professionnel, une échelle plateforme, un chalumeau, un souffleur, un taille haie, un plateau de tonte, une tondeuse et divers outils et équipements thermiques et électroportatifs sans fil.

Le montant total de ces acquisitions est estimé à environ 10 550 € TTC.

Piscine

Autolaveuse

Afin d'améliorer les conditions d'accueil des baigneurs, il convient de faire l'acquisition d'une petite autolaveuse permettant de nettoyer plus efficacement et rapidement les petites surfaces et les recoins des vestiaires.

Le montant de cette acquisition est estimé à environ 3 590.00 € TTC

Local Technique

La porte du local technique étant quasiment hors d'usage, il est nécessaire d'installer un nouvel ouvrant répondant à la réglementation, pour un montant estimé à environ 2 000.00 € TTC

Villa du Pays d'art et d'histoire

Afin d'améliorer les conditions de stockage du matériel d'exposition temporaire et de divers équipements du Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine, au sous-sol de la Villa du PAH, il apparaît indispensable d'installer un système de traitement de l'hygrométrie. Les travaux correspondants, estimés à 1 200 € TTC.

Spectacle Vivant

Afin d'accueillir un nouvel agent, il sera procédé à l'acquisition d'une unité centrale et d'un écran 24 pouces : 900 € HT.

Informatique

Dans le cadre du renouvellement du parc informatique de la collectivité pour pallier l'arrivée de personnels au cours de la fusion, il est prévu d'acquérir 6 unités centrales et 10 écrans 24 pouces, 5 souris ergonomiques sur préconisation de l'ACMO et 1 Switch 24 ports pour les locaux rue Révol, pour un montant estimé à 13 000 € TTC.

De plus, 2 photocopieurs sont nécessaires pour l'accueil du Siège de la CCPOVHB et la Maison des Services Au Public située au centre Multiservice Fénart de Bedous. Montant estimé : 7 000 € TTC.

Enfin, il est prévu l'achat de matériel pour le déploiement d'un serveur de messagerie électronique pour un montant de 1 455,98 € TTC.

Pour l'ensemble de ces acquisitions, il sera procédé, si nécessaire à des consultations. Les crédits sont disponibles aux budgets (général et spectacle vivant).

Oui cet exposé

Le Conseil Communautaire,

- **AUTORISE** Monsieur le Président à passer les commandes, après consultation si nécessaire, et régler les dépenses correspondantes
- **VOTE** les crédits.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 15 juin 2017

Suivent les signatures

Affiché le 21.06.17

Le Président

Daniel LACRAMPE



REÇU

le 21 JUIN 2017

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON S^{ts} MARIE